

Macti animo estote Dilacti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causam servitis hujus apostolica cathedra doctrina innuit. (Bref de Pie IX à la Liberté.)
La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (Pie IX.)
Liberer etiam persequimur Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmite: ut monita adherere que ab hac Sancta Sede catholica scriptoribus sunt edita. (Bref de Léon XIII à la Liberté.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

STRESSE
FRANCE, BELGIQUE
ALLEMAGNE, AUTRICHE
ITALIE, ESPAGNE
ANGLETERRE, HOLLANDE
ÉTATS-UNIS

1 an	6 mois	3 mois
fr. 20	11	6
36	19	10

Rédaction et Expédition
BUREAUX : Grand'Rue 10, à Fribourg
La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.
Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.
Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

L'EXPOSITION NATIONALE A ZURICH

- II
- L'exposition de Zurich embrasse toutes les principales productions naturelles et les produits fabriqués. On pourra se faire une idée de son développement par la simple énumération des catégories qu'elle comprend :
- Groupe I. Industrie de la soie ;
 - II. Industrie du coton ;
 - III. Industrie de la laine ;
 - IV. Industrie linière ;
 - V. Broderie ;
 - VI. Confection de vêtements ;
 - VII. Cuir et peaux ;
 - VIII. Industrie du papier ;
 - IX. Tresses et tissus en paille ;
 - X. Sculpture sur bois ;
 - XI. Meubles et ustensiles de ménage ;
 - XII. Orfèvrerie et bijouterie ;
 - XIII. Horlogerie ;
 - XIV. Quincaillerie ;
 - XV. Produits chimiques ;
 - XVI. Produits bruts et leur première mise en œuvre ;
 - XVII. Céramique ;
 - XVIII. Matériaux à bâtir, mortiers, ciments, bois et leur conservation ;
 - XIX. Architecture ;
 - XX. Génie civil ;
 - XXI. Voies de communication et moyens de transport ;
 - XXII. Industrie des machines ;
 - XXIII. Métaux ouvrés ;
 - XXIV. Armes ;
 - XXV. Aliments, boissons et stimulants ;
 - XXVI. Agriculture ;
 - XXVII. Economie forestière ;
 - XXVIII. Chasse et pêche ;
 - XXIX. Horticulture ;
 - XXX. Education et instruction ;
 - XXXI. Hygiène, balnéologie et sauvetage ;
 - XXXII. Appareils et instruments scientifiques ;
 - XXXIII. Instruments de musique ;
 - XXXIV. Procédés de reproduction ;
 - XXXV. Photographie ;

XXXVI. Cartographie ;
XXXVII et XXXVIII. Art contemporain et art historique ;
XXXIX. Sociétés et établissements de bienfaisance et d'utilité publique ;
XL. Sociétés poursuivant des buts divers : associations professionnelles, corporations ;
XLI. Industrie des hôtels ;
XLII. Le club alpin suisse.

Les groupes 37 et 38 forment l'exposition des beaux arts qui est dans un local distinct et complètement indépendant du reste de l'exposition. De plus le groupe 26 comprend une exposition permanente des produits et de la machinerie agricole, et une exposition temporaire du bétail, qui se tiendra au mois de septembre et aux dates suivantes : du 10 au 17 pour les chevaux ; du 20 au 27 pour les animaux de race bovine ; l'exposition des abeilles aura lieu aussi en septembre et durera huit jours ; les dates ne sont pas encore fixées.

Il y a eu déjà au mois de mai une exposition du menu bétail, qui a duré huit jours ; au mois de juin une exposition des chiens, qui n'a duré que cinq jours, mais que ces pauvres bêtes ont trouvée encore trop longue, car on a fort remarqué leur mine triste, ennuyée et hargneuse.

Tout autre a été le caractère de l'exposition de la volaille et des oiseaux de cage, qui s'est terminée le 17 juillet et que nous avons pu visiter. Là ne régnait pas la tristesse ; bien au contraire. Dès les premières lueurs de l'aurore des centaines de coqs lançaient dans les airs les éclats sonores de leur voix stridente. Chacun prétendait l'emporter sur son voisin dans cette joute plus bruyante qu'harmonieuse. Je laisse à juger des charmes que tous ces concerts offraient à la population du quartier.

L'exposition des volailles et des oiseaux occupait les dépendances d'une école située à proximité de la gare. On avait utilisé la cour de l'école et la salle de gymnastique. Au centre de la cour était une mare où se vautraient oies et canards ; ces derniers n'avaient que peu de représentants et fort peu distingués. Les volières étaient disposées en six rangs doubles (soit douze rangs) d'une construction uniforme. Les compar-

tements réservés aux coqs, poules et dindons reposaient immédiatement sur le sol, avec des séparations en planches, et le devant en fils de fer ; au-dessus étaient des compartiments de moitié plus petits pour les pigeons. Le tout était couronné de cages contenant toutes les variétés d'oiseaux qui font le charme de nos maisons par leur plumage ou par leurs chants.

Ah ! ces cages qu'il y en avait de belles ! On en voyait de toutes formes, de toutes dimensions et de tous prix, jusqu'à des copies de châteaux ou de cathédrales ; beaucoup de ces petits palais de fer valaient des centaines de francs. Un peu partout des nids artificiels réjouissaient l'œil des membres des sociétés protectrices des animaux. Des paons haut placés faisaient miroiter au soleil les splendeurs de leur queue sans rivale, pendant que des perroquets trônaient gravement sur leurs perchoirs.

La race des pigeons était très fortement et très bien représentée. On en voyait de toute origine et de toutes dimensions ; les uns aussi grands qu'une jeune poule, d'autres presque aussi petits qu'un merle.

Que dire de l'exposition des coqs et des poules ? Chaque compartiment renfermait une paire de ces intéressants volatiles. Nous ne nous hasarderons pas à apprécier les qualités des différentes races, qui y étaient représentées. Outre les races du pays, qui offraient peu de beaux spécimens, les visiteurs avaient devant eux, en abondance, des volailles de race cochinchinoise pure ou croisée, ou de race indienne, de magnifiques lots de la race italienne et de la race espagnole. Les exemplaires noirs de cette dernière race attiraient particulièrement l'attention des connaisseurs.

Le catalogue de l'exposition des volailles a été publié à part (en langue allemande), et les personnes que la matière intéresse peuvent se le procurer en s'adressant au Comité de l'Exposition nationale. Les pays qui nous entourent tirent d'assez importants revenus de l'élevage de la volaille qui est une des principales ressources des gens peu fortunés. Peut-être certaines parties de la Suisse pourraient aussi essayer d'une industrie agricole qui demande plus de

soins et de travail que de capitaux et d'avances.

Au moment où l'exposition de la volaille allait se fermer, une autre exposition s'ouvrait dans la rotonde de la galerie des machines, nous voulons parler de l'exposition des bouquets, qui a commencé le 17 juillet et doit durer huit jours. C'est un grand art de savoir tirer parti de quelques fleurs et de quelques feuilles et de les disposer de manière à en former ce quelque chose qui parle à tous nos sens et qui les charme, et qu'on appelle un bouquet. Il nous a paru que la classification avait été faite en trois sections comprenant : 1^o les bouquets pour placer sur des meubles, tables, etc. ; 2^o les bouquets destinés à être portés à la main, et 3^o les bouquets pour les tombes. Ceux-ci étaient les plus nombreux, peut-être même les plus beaux et les plus riches ; malheureusement un petit nombre portaient la trace des préoccupations religieuses qui se réveillent dans toute âme élevée à la pensée de la mort.

Chaque bouquet était accompagné d'une carte donnant le nom et l'adresse de celui qui l'avait exposé. Nous ne saignons pas qu'un catalogue en ait été publié, et d'ailleurs, quels renseignements utiles pourraient être puisés dans un catalogue ? Un bouquet ne sera bien apprécié qu'à la vue ; même la photographie et le dessin ne peuvent nous en donner une reproduction exacte. Heureux les visiteurs de l'exposition qui se sont trouvés à Zurich au moment où s'étaient toutes ces gracieuses combinaisons enfantées par le talent si rare et si élégant de la confection des bouquets.

NOUVELLES SUISSES

ADMINISTRATION. — La Nouvelle Gazette de Zurich publie une correspondance assez railleuse au sujet de la nouvelle place de statisticien avec traitement de 4 à 5000 misérables francs, créée par les Chambres dans leur dernière session de juin-juillet. Le correspondant demande pourquoi ce statisticien privilégié est mieux placé que le vaillant statisticien du département des chemins de fer qui a ramené les brillants dividendes de nos réseaux des hauteurs vertigineuses où

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

EXTRAITS DES ŒUVRES DE LOUIS VEUILLOT

(Suite.)
XXVI
UN ROMAN

Ainsi voit le monde, et les jeunes garçons plus encore peut-être que les pères. Savez-vous comment le beau Anastasie est parvenue à se faire reconnaître ? Laidé et mal taillée ; et Léandre ne savait qu'elle eût l'audace de l'aimer, et ne se souciait point sur les disgrâces de sa personne et

Un héritage arrangea tout, releva la taille d'Anastasie, effaça ses taches de rousseur, lui fit un front tout aimable et plaisant. Léandre eut des yeux qui l'inquiétaient, et la belle Eudoxie au front de lait, fraîche comme l'aurore, svelte comme le papillon, la belle Eudoxie, ô Madeleine, pleu-

rant Léandre ingrat, dut choisir son époux parmi les rebuts d'Anastasie.

Avec mes pauvres yeux qui ne voient guère loin, tout en faisant mon whist dans un coin du salon, tout en lisant mon journal, qui me laisse penser à autre chose, j'ai compté vos serviteurs : il y en a cinq, peut-être six.

Si seulement votre maison de Nantes brûlait, le premier vous verrait plus noire que la fumée ; le second décamperait, si quelque cousin ensuite se faisait adjuver l'héritage de Guérande ; le troisième, si vous perdiez encore un de vos étangs ; le quatrième, si les deux étaient perdus ;... et si enfin la forêt de Penguilly venait aussi à disparaître.

J'en ai compté cinq ou six ; vous les verriez tous à la suite de mademoiselle de Haute-couleurs ; le septième seul vous resterait.

Bien loin des autres, tout à fait hors rang, presque dans la fleur, visible seulement pour des yeux qui ont pleuré, ce septième est le seul qui vous aime et le seul que vous n'avez jamais aperçu.

Il est grave, il est fort, il a l'âme sereine et douce, et il ne s'est jamais proposé d'être riche ni de jouir de la vie.

Vous maison de Nantes ne brûlera pas, on ne vous enlèvera pas l'héritage de Guérande, vous garderez vos deux étangs et votre forêt de Penguilly. C'est triste pour mademoiselle de Haute-couleurs, c'est dommage pour vous ; car mademoiselle de Haute-couleurs verrait augmenter sa cour, et vous, qui valez mieux que tous vos frères, vous, Madeleine.

Pauvre, vous verriez venir à vous le septième, qui se tient à l'écart et qui aurait honte de par-

tre escalader vos maisons, vos salines et vos bois. Vous le verriez accourir, et vous connaîtriez la tendresse, et vous auriez l'appui d'un grand cœur. Quand j'ai vu que je vous désirais ce bonheur, alors, Madeleine, j'ai su combien vous m'êtes chère.

Et quand j'ai connu que vous m'étiez chère, cela m'a tout à fait donné bonne opinion de vous. Je me suis dit : Il y a quelque chose en cette jeune fille ; quelque chose qui vaut mieux que sa richesse, mieux que sa beauté, mieux que son esprit. Il y a de l'intelligence, une âme élevée, un cœur pur et bon.

Je regrette que tout cela tombe au jeune seigneur de la Ville-Oison que n'a véritablement que sa cravate, ou au brillant Desrosiers qui sera mangé par les chevaux, ou au sérieux Tirefranc qui deviendra juif, ou au rêveur Engoulevant qui fait des vers de treize pieds, ou à l'innocent Baillemouche, qui n'est rien, qui ne sait rien, qui jamais ne fera rien.

Cependant, Madeleine, le plus mauvais choix serait de ne pas choisir, de vous prolonger dans les coquetteries, dans les rêveries, dans les railleries ; de prendre cette habitude d'être adorée et de ne servir à rien en ce monde qu'à exciter l'ambition de quelques jeunes niais.

Prenez-en tout de suite un ; prenez celui qui vous montrera le plus de cœur et de bon sens. Entrez dans le sérieux de la vie, dans l'œuvre, dans le devoir. Faites-vous vieille pour apprendre à vieillir. Telle que vous êtes, avec ce courage qui ne diminuera point et cette raison qui

mûrira, peut-être aurez vous la gloire d'élever votre mari, en attendant d'élever vos enfants.

Ainsi soit-il, Madeleine !

— Moi, Madeleine, pauvre ignorante qui ne vois rien, qui n'entends rien ; moi quasi folle, incapable de réfléchir, j'ai pourtant réfléchi, j'ai essayé de comprendre et de voir.

Et j'ai cru deviner que ceux qui se piquent souverainement de voir ne voient pas, et que ceux qui se flattent de tout comprendre ne comprennent pas.

Et que les fins observateurs qui regardent à droite et à gauche en faisant la partie de whist, peuvent bien perdre la partie, mais n'ont rien observé.

Quoi ! cinquante ans d'existence et de lecture, et un sage de cette force n'a rien encore appris qu'une femme sait voir ce qu'elle ne regarde pas.

Ils ne sont pas cinq ou six ; ils sont six bien comptés, il y en a six autres ailleurs ; et le septième, foi d'honnête fille, le septième est le treizième, s'il vous plaît !

Quelquefois après le bal ou la promenade, quelquefois le matin avant la messe, ils m'ont occupée assez sérieusement. Sans vanité, je les connais.

Et si je voulais décrire le mystérieux septième (septième d'ici, treizième sur le total), si je le voulais décrire, je crois sans vanité que j'en viendrais à bout.

Je pense même que je pourrais apprendre quel-

Il est à remarquer que, si la solution des débats engagés actuellement au Palais-Bourbon et au Luxembourg, sur les conventions et sur la magistrature, n'est pas douteuse et que le gouvernement paiera cher l'adoption de ces deux projets. Jamais d'aussi dures tentatives n'ont été jetées à la face d'un gouvernement par ses propres amis. D'après eux les finances de l'Etat sont compromises et la magistrature est pourrie!

L'interpellation de M. le duc de Broglie est attendue avec impatience dans les cercles politiques. M. Challemeil-Lacour sera mis en demeure par l'honorable sénateur et dont on connaît l'habileté parlementaire et le talent oratoire, d'expliquer sinon de justifier sa déclaration de guerre à l'Annuaire. On dit la situation du ministre des affaires étrangères fort embarrassée, par suite de la rupture des négociations diplomatiques tant à Paris qu'à Pékin.

Il paraît que M. Waldeck-Rousseau a fait le serment de débarrasser le président du conseil de l'encumbrant Jean Thibaudin. Le duel est commencé. Le journal *Le Union* ministre de l'intérieur a ouvert le feu. L'Union ministérielle dont le ministre de l'intérieur chantait l'autre jour un duo touchant, avec son ami Feuillée, est vraiment édifiante! Au Sénat et à la Chambre, il est question de la retraite de MM. Tirard et Challemeil-Lacour avant les vacances.

On avait annoncé que le général Billot allait être nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg. On dit aujourd'hui que cette nomination est ajournée. La vérité est que le général Thibaudin, avait insisté pour cette nomination qui le débarrassait d'un compétiteur possible au ministère de la guerre, et d'un adversaire de ses projets de loi; mais depuis que le général Thibaudin a fait triompher son projet sur la situation d'artillerie, il se croit le maître de la situation et a insisté pour qu'il ne fit pas, quant à présent, donné suite au projet qui avait été formé.

Il est aussi question, par le poste diplomatique de Vienne, du baron Desmetich, qui serait remplacé à Madrid par M. de Laboulaye, ministre à Lisbonne.

L'opinion publique se prononce énergiquement pour une prompt solution de la question des chemins de fer. Le rachat total ou partiel est une utopie dangereuse contre laquelle il existe à présent une majorité attendue à la Chambre. Le monde des affaires attend avec impatience la fin de cette discussion. Le marché continue à montrer beaucoup de fermeté; on escompte l'accord à intervenir entre le gouvernement et les grandes Compagnies de chemins de fer.

Il y a pourtant quelques points noirs, dont il faut en croire la presse anglaise, dont plusieurs organes importants, le *Times* en tête, publient des notes extrêmement vives sur les affaires de Madagascar et de Suez.

Le gouvernement compte qu'il lui sera possible de clore la session législative à la fin de la semaine prochaine.

La séparation du Parlement restera toutefois subordonnée au vote par la Chambre, du projet de loi sur la magistrature actuellement en discussion devant le Sénat.

FRANCE

Une élection au Sénat a eu lieu dans le département de Vaucluse pour remplacer M. Eléazar Pin, sénateur républicain, décédé.

M. Alfred Naquet, député radical, élu par 107 voix sur 206 votants.

MM. Poujade et Armand, candidats opportunistes, ont eu 50 et 25 voix. Un candidat légitimiste, M. Deville, n'en a obtenu que 14.

L'administration des travaux publics vient de publier des états statistiques donnant les résultats comparatifs de l'exploitation des chemins de fer français d'intérêt général pendant le premier trimestre des années 1883 et 1882.

La longueur moyenne exploitée, en 1883, a été de 26,361 kilom., soit 1,000 kilom. de plus que pendant le premier trimestre de l'année 1882. Les recettes ont été de 249,193,034 fr., dépassant ainsi de 3,113,039 francs celles de la période correspondante de 1882.

La recette totale, par kilomètre, se chiffre par 9,453 francs pour le premier trimestre de cette année, tandis qu'elle avait été de

ils planaient jusqu'en bas sur notre pauvre globe terrestre. Le correspondant invoque la constitution qui a proclamé l'égalité de tous les citoyens suisses devant la loi. Il est vrai que la plainte en question confond l'égalité devant la loi avec l'égalité devant la caisse, et il est vraiment curieux de voir comment, par le temps qui court, on traite dédaigneusement ces traitements de 4 à 5000 francs.

Berne

La saison des touristes est considérée comme très mauvaise; dans l'Oberland, les plaintes sont générales et on prévoit bientôt, si une active affluence ne se produit pas, des résultats financiers désastreux. Il est des pensions qui bon an mal an hébergent pendant trois ou quatre mois soixante personnes par jour et qui cette année n'ont que le tiers ou le quart de ce chiffre. On se plaint aussi du fait que, grâce aux moyens de communications, les touristes ne font que passer, et que ceux qui sont installés disparaissent à la première apparition du mauvais temps. Il faut espérer qu'août et septembre seront plus cléments. Pour le moment, constatons la présence d'une foule de personnalités de tous les pays, princes, nobles, savants, écrivains, artistes, dignitaires, jusqu'à l'évêque des vieux allemands, M. Reinke. Aux premiers jours, la reine de Portugal s'installera au Righi-First pour une quinzaine. Trente chambres ont été retenues.

Zurich

Un congrès ouvrier doit se réunir cet été à Zurich, soit à la fin d'août, soit au commencement de septembre. Le Comité qui s'est formé pour l'organiser propose le programme suivant de discussion: 1. Situation des ouvriers en Suisse. — 2. La loi sur les fabriques, son application par les fabricants, par les gouvernements cantonaux et par les inspecteurs fédéraux; étude des améliorations que les ouvriers devraient demander à la loi sur les fabriques. — 3. Extension à tous les ouvriers de la loi sur la responsabilité civile des fabricants. — 4. Introduction de conseils de prud'hommes. — 5. Subvention de l'Etat aux caisses de secours en cas de maladie; ensevelissement gratuit. — 6. Subventions de l'Etat en faveur des vieillards et des invalides. — 7. Législation internationale sur le travail: prescriptions sur le travail des femmes; défense d'employer dans les fabriques des enfants au-dessous de quinze ans; création de la journée normale de travail, de dix heures au plus. — 8. Quels sont les moyens à employer pour répandre en Suisse les idées socialistes? — 9. Y a-t-il possibilité de créer un lien entre toutes les sociétés ouvrières suisses et sur quelle base cela pourrait-il se faire?

Vaud

Un ex-employé de la gare à Renens, ayant hérité de 4000 fr., les avait mis à la caisse d'épargne de Lausanne. Venu à Genève, il fut l'objet des attentions de deux Italiens connaissant son histoire, qui firent miroiter devant ses yeux la beauté de l'Australie, où ils se rendaient, et lui promirent une bonne place dans la maison de banque de leur oncle, une des premières du pays. Séduit par ces descriptions et ses promesses, notre homme alla retirer ses 4000 fr. et rejoignit ses nouveaux amis à Genève vendredi, ayant dans sa poche un paquet de beaux et bons billets de 100 fr.

que chose sur son compte au savant perspicace qui, naïvement, croit l'avoir découvert. Science orgueilleuse!

Et je sais très bien ce qui fait le charme et la beauté de mon humble personne; je sais très bien que le vêtement qui me va le mieux est une inscription de rente.

C'est pourquoi je me suis dit un jour: Madeleine, tu prieras la vierge Marie; et si la vierge Marie a quelque bonne volonté pour toi.

Elle t'inspirera l'amour du cloître; et tu couperas tes cheveux comme Hortense, qui porte à présent la cornette, comme Valentine qui prie au Carmel, pieds nus.

Or, un jour que j'avais fait cette prière, voilà que sur le seuil de l'église... Regardez bien si personne n'écoute; je vais vous dire un grand secret.

Voilà que sur le seuil de l'église... Non, je ne puis me résoudre à révéler ce mystère... Mais vous qui voyez tout, vous étiez là pourtant, et vous n'avez rien vu!

Comment! je me laisse arrêter par vous, vous forcez votre timide compagnon de m'adresser la parole, je lui réponds à peine, et vous ne comprenez pas!

Vous n'avez à la bouche que le mérite de cet homme rare, son esprit, ses talents, son courage. J'ai soin de n'y prendre aucun intérêt, et vous ne comprenez pas!

Je vous dis parfois que j'ai horreur des inutilités

Comme on devait aller s'amuser un peu, on lui conseilla de mettre ses billets en sûreté dans la sacoche déjà pleine de valeurs d'un des futurs émigrants, sacoche qu'il cachera dans sa chambre et dont le propriétaire garderait la clef. Ainsi dit, ainsi fait. Pendant qu'il allait soigner la sacoche, ses amis s'esquivèrent. Lassé de les attendre et gagné par la peur, notre homme monta à la police où tous ses doutes furent éclaircis par l'ouverture de la légendaire sacoche qui contenait environ 25 fr. de gros sous. Les voleurs coururent encore.

A ces renseignements reproduits du *Journal de Genève*, nous pouvons ajouter que l'héritier dont il s'agit n'en est pas à sa première aventure: il y a quelques semaines, il se trouvait à Berne pour recueillir la succession qui venait de lui échoir; dans l'excès de sa joie et pour se venger des dédains des filles du pays, il crut ne pouvoir mieux faire que de décider une des nombreuses « Kellnerinnen » de la ville fédérale à le suivre; il lui offrait en échange son cœur, sa main et son héritage. Il paraît que bientôt dégrisé, la lune de miel eut son terme à Renens; comme la vie des roses, elle n'avait eu qu'un jour. L'imprudente fiancée fut munie d'un billet de retour, d'une alliance comme souvenir, et réexpédiée à la ville fédérale!

Voilà un héritage qui aura servi de point de départ à bien des aventures et mésaventures.

Le jugement du fils Mellet est de nouveau renvoyé.

L'enquête a, paraît-il, mis au jour des actes de faux imputables à l'accusé. Elle doit être complétée dans ce sens.

Le *Progrès* de Château-d'Œx publie la lettre suivante:

« Je crois qu'il est de mon devoir d'éclairer le public sur les prétendues guérisons miraculeuses de Durando. Je suis allé à Lavey consulter ce brave homme pour ma maladie nerveuse; Durando, pour tout remède, m'a touché la main en me disant d'un ton prophétique: « Dès aujourd'hui, vous êtes guéri, c'est le meilleur jour de votre vie. » Je payai ma consultation, puis je lui dis: Si je ne suis pas guéri, je le raconterai dans les journaux. Il me répondit qu'il n'avait aucune peur, étant assuré de la guérison. Or, comme maintenant je suis plus malade qu'avant, j'use du droit que Durando m'a donné, en avisant mes concitoyens de ne pas se fier aux absurdités de ce charlatan. »

Vendredi matin, vers 9 1/2 heures, un violent incendie éclata dans une grange du château de Bavois, près Chavornay. Malgré la promptitude des secours venus des villages voisins, le feu s'est communiqué aux dépendances attenantes. Un cheval, un poulain et une vache sont restés dans les flammes, et les récoltes sont détruites. A 2 heures après midi le feu était complètement maîtrisé.

Trois compagnons, dont deux Danois et un Allemand, se querellaient dans la nuit de vendredi à samedi dans l'anberge du *Cog*, à Lausanne. Un ouvrier confiseur bâlois, nommé Vögeli, voulut intervenir dans la discussion:

et des galantins; que l'homme ne vaut pas par la cravate ni par la figure, pas même par le nom; qu'il se juge par l'œuvre et se pèse au poids du cœur, et vous ne comprenez pas!

Vous me voyez perdre mon goût pour le blason. Malgré l'impertinence de mademoiselle Chafin, devenue baronne de Ragrot.

Je n'ai plus le désir d'être au moins vicomtesse pour écraser cette baronnie, et vous ne comprenez pas!

Parfois cependant votre lent esprit semble enfin déchiffrer ma pensée; vite, il essuie ses béquilles pour mieux lire; vite, je brouille la page, et vous ne comprenez pas!

Votre fier ami, lorsqu'il nous rencontre, m'adresse à peine la parole; mais le hasard nous fait rencontrer régulièrement, et vous croyez que je ne comprends pas?

Cet homme fier et hardi, qui l'autre jour domptait cent ouvriers en révolte, qui le lendemain affrontait la tempête; ce vaillant qui sait parler, cet éloquent qui sait agir.

Il rougit devant moi: il s'embarrasse, il balbutie et s'entortille; il cherche néanmoins cette humiliation et ce martyre, et vous croyez que je ne comprends pas?

Vous qui remarquez tout, qui tenez compte de tout, et qui tirez des inductions de tout, connaissez-vous seulement l'histoire et le jeu de gilet?

Oui, l'histoire et le jeu de gilet? Je vois votre air confus, j'en ai pitié. Que monsieur votre grand et sagace esprit daigne essayer ses béquilles:

il ne réussit qu'à se faire donner à l'épaule droite un coup de couteau. Sa blessure a été considérée comme si dangereuse qu'il a été transporté d'urgence à l'hôpital.

Les coupables se sont enfuis. Mais la police dispose de leurs noms et de leur signalement et ne tardera sans doute pas à mettre la main dessus. Ce sont les nommés Jansen, Oscar de Copenhague, signalé comme ayant donné le coup de couteau; Groten, Oscar, du Danemark, et Astrovins, Ignace de Coubourg.

La victime n'a encore, paraît-il, déposé aucune plainte.

Neuchâtel

On lit dans la *Gazette de l'Est*, publiée à Wilcania (Australie), que des mines d'argent et de plomb, dont la richesse peut rivaliser avec les célèbres mines du Nevada, viennent d'être découvertes dans la contrée de Tancharinga, près des côtes sud de l'Australie, à 900 milles environ de Sidney.

D'après des communications particulières et suivant les données du même journal, la découverte de ces mines est due à l'initiative et au courage énergique de M. Ami-Louis Garot, originaire de Cortailod, domicilié à Wilcania, lequel, après avoir exploré pendant cinq mois consécutifs une contrée inconnue, en butte aux plus grands dangers, isolé de sa famille, souffrant de privations de toute nature, a vu ses efforts couronnés d'un succès qui le met actuellement en possession d'une fortune considérable.

D'après des sondages faits par des experts et suivant le rendement du minerai, l'exploitation de ces mines promet de réaliser annuellement, pendant une période de 50 à 60 années, un bénéfice des plus satisfaisants.

Suivant le rapport du même journal, la concession de ces mines vient d'être accordée dernièrement, par décret officiel du gouvernement de l'Australie, pour plus de moitié à la famille de M. Ami-Louis Garot.

Genève

Malgré un temps défavorable, les régates internationales, organisées dimanche dans la rade de Genève, par la *Société nautique*, ont pleinement réussi. Une foule énorme était massée sur la jetée des Pâquis et le quai du Léman; on remarquait un grand nombre d'étrangers; d'innombrables embarcations sillonnaient le lac en tous sens; l'aspect général de ce spectacle était vraiment grandiose.

Les meilleures équipes de France ont répondu à l'appel de la Société nautique de Genève et elles ont remporté les principaux prix de cette première journée.

L'organisation de la fête était parfaite; tout était prévu et coordonné; de grandes mesures de précautions avaient été prises pour éviter les accidents; elles ont été heureusement inutiles.

L'*Harmonie nautique*, dirigée par M. Bonade, faisait à cette occasion ses premiers débuts publics; elle a grandement contribué au succès de la fête.

Le programme a été ponctuellement exécuté; le signal du départ partait du bateau amiral sur lequel les membres du jury étaient réunis. M. H. de Constant, vice-président de la Société vaudoise de navigation, présidait. M. le docteur Vincent remplissait les fonctions de secrétaire.

J'avais ramassé un galet gris et rose très régulièrement usé par la mer en forme d'œuf aplati. Il y en a cent millions de tout pareils sur la plage.

Notre savant, à ma demande, — vous n'avez pas compris! — m'expliqua, très mal, pourquoi ce galet était gris, pourquoi rose, pourquoi en forme d'œuf aplati;

Tout ce que vous m'avez expliqué très bien la veille, et je m'en souvenais encore. L'explication donnée... C'est ici qu'il convient d'essayer les béquilles.

Je portai le galet à mes lèvres, pour voir s'il était salé. — Que fit notre savant, notre homme fier, notre homme sérieux?

Il tourna, vira, détourna votre attention et la mienne, et finalement ramassa le galet, ému comme s'il avait dérobé le Kohinor.

Parce que vous n'avez rien vu, vous croyez que je n'ai vu rien, et parce que vous ne comprenez rien, vous croyez que je n'ai rien compris!

Et si vous m'avez vu rougir, vous auriez cru que je rougissais de voir un homme de mérite faire cette action digne du jeune Engoulevant.

Dites-lui, si vous voulez, que je le connais, que je connais son cœur; que je vous ai fait conter toute son histoire, tout son courage, tous ses travaux.

Dites-lui qu'à son insu (un jour que vous n'aviez point vos lunettes), j'ai vu sa mère et ses sœurs dans le charmant asile qu'il leur a fait, à la sueur de son noble front; dites-lui que je les aime.

106 l'année précédente, de sorte que la route, par jour et par kilomètre, qui est de 16 francs, accuse une diminution de 3 francs par rapport à 1882.

ADRESSE DES ÉVÊQUES

DU CANADA
Les quatorze évêques du Canada ont adressé la lettre suivante à l'Épiscopat

Eminences,
Vénérables frères,
Fille de la France catholique, arrosée par les sueurs et fécondée par le sang de ses missionnaires, fortifiée par l'héroïsme de ses religieux et de ses religieuses, l'Église du Canada n'a oublié aucun des titres précieux qui l'attachent à vos nobles diocèses, et elle suit avec une vive émotion les péripéties de la lutte dans laquelle il a plu au Seigneur de vous jeter durant ces dernières années. En union avec nos fidèles, nous avons, depuis longtemps, déposé aux pieds de Dieu les prières ardentes de notre cruelle église pour la France, soumise à de si cruelles épreuves. Aujourd'hui, au nom de la famille française du Canada, nous venons vous offrir, avec notre sympathie fraternelle, nos sentiments d'admiration et d'espérance. C'est un devoir que la reconnaissance nous impose, car, bien que séparés de la France par un siècle et quart, nous n'avons oublié ni la langue de nos pères, ni leur foi, ni ce que nous devons à ces illustres évêques et à ces intrépides missionnaires qui ont porté l'étendard de notre sainte religion sur les rives du Saint-Laurent.

Accablés de vos douleurs ne nous échappe, comme de vos craintes ne nous est étrangère. La guerre faite à l'âme des enfants, la persécution violente des religieux, les mille maux des sectes à votre zèle, l'acharnement des sectes contre le Christ et ses représentants, les outrages faits à l'image du Sauveur crucifié et à la divine Eucharistie..., nous comptons ce qu'un sombre horizon laisse prévoir de catastrophes, tout cela, nous l'avons, nous attige profondément, comme les bres de la famille française. Mais, d'un autre côté, quand nous voyons l'Épiscopat, et les bravis restés fidèles combattant courageusement le bon combat et ne reculer devant aucun sacrifice pour maintenir l'intégrité de la foi, nous sentons notre espoir comme si votre gloire était la nôtre. Au cœur qui a retenti ce cri du grand témoin où les Pilates modernes veulent ensevelir la France, la vraie France, la France chrétienne et catholique, sortira tôt ou tard avec une vie nouvelle. On a dit de l'ancienne France qu'elle avait été faite par la Providence se servir de nos jours pour accomplir ses adorables desseins. « Venez le croire, Eminence et vénérables frères, la joie du triomphe sera aussi pour celles de la Seine et du Rhône, et nos cœurs reconnaissants loueront avec vous le Dieu qui éprouve, mais qui relève et fortifie, et qui vainc ses ennemis de son Christ et de son Église. »

(Suivent les signatures.)

Son Eminence, le cardinal archevêque de Paris, répondant au nom de l'Épiscopat français, nous remarquons ce passage de sa lettre :
« Nous vous demandons instamment de conserver toujours pour la France, votre pays, l'intérêt et l'amour que vous avez toujours eus jusqu'ici. Ne jugez pas que Notre nation ne sera pas toujours inébranlable envers la religion catholique, qui est la forme à l'origine et qui a été l'instrument le plus actif de ses glorieuses destinées. Il y aura un jour chez elle un de ces beaux retours dont son histoire nous fournit plus d'un exemple. »

ITALIE

Le gouvernement autrichien ayant ordonné l'interdiction de 10 jours sur son propre territoire pour tous les navires provenant d'Égypte, le gouvernement italien vient de révoquer celle qu'il avait mise, à l'égard des navires partant des ports austro-hongrois, sous prétexte que ces navires soient pourvus de la patente nette.
Il y a eu beaucoup d'alarme dans les journaux de la semaine dernière. On disait que le prince allemand était mort du choléra. La nouvelle était fautive. Le prince allemand n'est parti pour le voyage à pied de Venise que le 22 juillet, et il est complètement guéri aujourd'hui.

Au lazaret de Naples la santé continue à être excellente. On vient d'admettre en libre pratique 229 personnes appartenant au vapeur *Arabia*. Une partie des voyageurs sont entrés à Naples, les autres ont continué leur voyage avec le vapeur pour Livourne et Gènes.

La compagnie Florio-Rubattino a suspendu un voyage pour Alexandrie afin de ne pas forcer tous ses vapeurs à faire quarantaine.

AUTRICHE-HONGRIE

On sait qu'un incident regrettable a eu lieu à Laybach, entre allemands et slovénes, pendant les fêtes données à l'occasion de l'empereur François-Joseph. La police eut la plus grande peine à rétablir l'ordre, car les luttes politiques sont les plus âpres et les plus difficiles à apaiser.

On télégraphie au *Temps*, sur ce même sujet :

« L'incident de Laybach est venu raviver ici les discussions récemment soulevées dans la presse au sujet de la situation actuelle des allemands dans l'empire austro-hongrois.

On se demande de nouveau si le prince de Bismarck ne sacrifie pas les véritables intérêts de l'Allemagne en favorisant la politique slavophile du comte Taaffe, laquelle, en rejetant au second et même au troisième rang la race allemande, tend à faire de l'Autriche une puissance exclusivement hongro-slave.

Dans certains cercles politiques, on croit que le chancelier allemand vise ainsi à rendre à tout jamais impossible, quoi qu'il arrive, la rentrée de l'Autriche dans la Confédération germanique.

Dans la pensée du prince de Bismarck, l'Autriche, dit-on, n'en conserverait pas moins une mission éminemment germanique ; elle est là désormais pour couper le panslavisme en deux moitiés antagonistes et pour garder, au profit de l'Allemagne, contre la Russie, la route centrale de l'orient par Salonique et Constantinople.

Mais en aucun cas le chancelier de l'empire protestant des Hohenzollern ne saurait, comme on l'a supposé quelquefois, spéculer sur la dislocation finale de l'empire hétérogène des Habsbourg et sur l'annexion de ses provinces allemandes catholiques ; cette annexion, déjà dangereuse en elle-même, ne pouvant probablement se faire qu'à la condition d'abandonner les pays slaves à la Russie. »

ALLEMAGNE

Une question qui est toujours à l'ordre du jour, c'est la sanctification ou le repos du dimanche, et la résistance des intérêts matériels du commerce est opiniâtre. C'est ainsi que 14 chambres de commerce viennent encore d'adhérer à la pétition adressée au chancelier contre la limitation des services publics, les dimanches et jours de fêtes chômées. Dans le cercle d'Obernok les caisses agricoles ont résolu d'imposer par contrat le travail pendant un certain nombre de jours de fête, le clergé catholique a protesté contre cette mesure et s'est adressé au gouvernement pour en demander la révision, mais celui-ci a refusé de faire droit à cette réclamation.

En revanche, citons un exemple édifiant. Plusieurs grandes maisons d'épicerie à Essen, ainsi que l'établissement des consommations de l'usine Krupp ont résolu de fermer leurs magasins à partir de 1 heure.

On annonçait naguère que pendant son séjour à Friedrichsruhe le prince de Bismarck voulait jouir d'un repos complet et que tous les documents qui lui seraient adressés, de quelque nature qu'ils fussent, resteraient dans les bureaux à Berlin jusqu'à son retour. Or, mercredi dernier, au conseil des ministres d'Etat, on s'est occupé du mode d'exécution de la nouvelle loi politico-religieuse. La signature du prince-chancelier figure sur cette loi. C'est tout naturel. Néanmoins ce fait donne la mesure de la confiance à attacher désormais aux avis émanant d'une certaine source. On est presque porté à croire qu'en certaines régions on exagérerait à dessein l'état de faiblesse du chancelier, pour se permettre ces sorties furibondes contre le Vatican comme cela s'est vu depuis quinze jours. Sans doute, le prince de Bismarck ne peut pas être déclaré responsable de ces extravagances des feuilles gouvernementales ; mais comment la presse officieuse a-t-elle pu, d'un commun accord, vomir des injures et des menaces sans que le moindre désaveu soit venu mettre un frein à tant de licence ? C'est ce que tout observateur tant soit peu sérieux se demande aujourd'hui.

(Union d'Alsace-Lorraine.)

RUSSIE

On parle de concentrations de troupes allemandes vers la frontière orientale. On dit que de son côté la Russie en fait autant, comme si les deux puissances se préparaient à en venir aux mains.

Suivant des nouvelles de Varsovie, les autorités russes doublent tous les approvisionnements dans les dépôts militaires de la Pologne. De nouveaux magasins seront également établis le long du chemin de fer de Dabrowo.

Nous ne connaissons pourtant aucun incident diplomatique indiquant même un refroidissement entre les deux cours et pouvant motiver de pareilles précautions militaires.

TURQUIE

D'après une dépêche de Belgrade, la grande Schouptchina serbe sera convoquée pour le mois d'octobre prochain. Elle sera appelée à voter une nouvelle Constitution, dont le projet, à en croire le correspondant d'un journal viennois, aurait été déjà élaboré et adopté par le conseil des ministres. Le changement le plus important qu'introduirait cette nouvelle loi fondamentale serait l'institution d'une Chambre haute.

Ce projet est la preuve frappante d'une énergique réaction conservatrice contre les tendances radicales du parti de M. Ristic, qui représente en Serbie le libéralisme le plus moderne, c'est-à-dire la révolution à courte échéance.

L'insurrection albanaise n'est pas, paraît-il, si complètement étouffée qu'on l'avait prétendu. La *Gazette de Francfort* reçoit à ce sujet de son correspondant à Constantinople une dépêche d'après laquelle le commandant de Janina aurait reçu l'ordre de marcher contre les insurgés albanais. Après les assurances de la Porte, d'après lesquelles la paix serait rétablie en Albanie, cette nouvelle ne laisse pas que d'étonner. Cependant il n'y a rien là rien d'absolument invraisemblable. Les Albanais sont coutumiers de cette simulation ; quand ils se voient sérieusement menacés ils font leur soumission, mais le danger passé et dès qu'ils ont repris des forces, ils reprennent les hostilités. Le motif de l'insurrection est toujours le règlement de la frontière albanio-monténégrine.

ÉGYPTE

LE CHOLÉRA

L'épidémie cholérique dont les germes ont été apportés de Bombay à Damiette ravage à cette heure presque toute l'Égypte. Toute la vallée inférieure du Nil est envahie, et l'on a même renoncé à la précaution des cordons sanitaires, qui n'avaient plus d'utilité pour empêcher les communications entre des localités également contaminées. Les efforts des autorités égyptiennes se bornent à préserver Alexandrie et le Fayoum. Alexandrie, le grand entrepôt commercial, la porte de l'Égypte ouverte sur l'Europe, et le bassin de Fayoum, isolé du Nil, et resté indemne jusqu'à ce jour.

Les statistiques officielles accusent une diminution de la mortalité dans le foyer primitif de l'épidémie, à Damiette ; mais cette décroissance n'a rien de particulièrement rassurant, car elle s'explique trop facilement par la dépopulation d'une ville abandonnée par ses habitants affolés.

En revanche, dont ce sporadiques, dont on cherche sans doute autant que possible à dissimuler le nombre et la gravité, se montrent le long du canal ; des décès suspects ont été signalés à Port-Saïd, à Ismaïlia, à Suez. Quant au Delta, il est tout entier en proie à l'épidémie ; mais celle-ci a surtout éclaté avec une violence extraordinaire au Caire, où les décès atteignent le chiffre élevé de 200 à 300 par jour.

Il est à craindre que le choléra ne renouvelle les ravages de 1865, dans cette ville immense, dont les conditions hygiéniques sont déplorables, et dont la population subit toute l'influence énervante de l'incurie orientale et des préjugés islamites. Quand le fléau s'est une fois déchaîné sur une population musulmane, il est toujours difficile d'en limiter les effets, car on ne trouve aucune aide parmi ceux qu'il menace ; tout ce qu'on peut faire, c'est d'en prévenir l'approche par une vigilance de tous les instants, dont aucune considération étrangère ne devrait affaiblir la rigueur.

Le Caire, 22 juillet.

Il y a eu 33 décès cholériques à Mansourah, 17 à Samanoud, 26 à Mehallat-Kibir, 93 à Chirbine-el-Kom, 5 à Tantau, 22 à Chohar, 11 à Zifta, 36 Ghizeh, 10 à Dakalou, 1 à Tonk, 381 au Caire, où le quartier de Babel-Charkieh est atteint par l'épidémie.

Le bruit court qu'il y a plusieurs cas à Alexandrie.

Des nouvelles de Khartoum font prévoir une grande inondation du Nil pour le mois de septembre.

Le Caire, 23 juillet.

Les habitants du quartier de Boulak, infecté par le choléra, sont envoyés à Turah et leurs maisons sont brûlées.

Un grand feu de goudron brûle au Caire chaque soir pour désinfecter la ville.

CANTON DE FRIBOURG

Voici les noms des Fribourgeois qui ont eu le bonheur de recevoir, cette année, l'onction sacerdotale.

MM. l'abbé Boley, à Praroman.

- > Bochud, à Villarepos.
- > Castella, à Albeuve.
- > Charrière, à Cervinât.
- > Geinoz, à Neirivne.
- > Gobet, à Sorens.
- > Guillet, à Treyvaux.
- > Jaccoud, à St-Martin.
- > Marilley, à Cugy.
- > Quartenoù, à Fribourg.
- > Sapin, à Arconciel.
- > Schneuwly, à Fribourg.

Il y a bien des années qu'on n'a vu un nombre aussi consolant de jeunes prêtres. La plupart d'entre eux appartiennent à la Société des Etudiants suisses, association qui a toujours donné l'élite de ses membres à l'Église.

On écrit d'Onnens à l'Ami du Peuple :

Vous ne sauriez croire combien la paroisse a été douloureusement émue de la perte de son vénéré pasteur. Depuis quelques mois, il est vrai, la maladie ne permettait plus à M. Moulet de remplir les fonctions de son ministère ; il reçut, il y a un mois, les derniers sacrements, des mains de M. l'abbé Currat, professeur au Collège.

Les funérailles de notre regretté curé ont eu lieu vendredi. Vingt-quatre ecclésiastiques et quatre Pères capucins avaient tenu à rendre par leur présence un dernier hommage aux vertus sacerdotales du vénéré défunt. M. Maillard, révérend curé de Lentigny, présidait à la cérémonie. L'église était revêtue d'ornements de deuil.

Après l'office de *Requiem*, M. l'abbé de Weck est monté en chaire et a retracé en termes consolants la vie pastorale de celui que nous pleurons. X.

M. Joseph Weimann, de Beckenried, instituteur à Fribourg, est nommé professeur de langue allemande et de musique à l'école secondaire de la Glâne.

Le conseil d'Etat a confirmé dans leurs fonctions les syndics d'Oberschrott et de Winnenwyl.

Les essais d'étalement dans le tunnel de Schmittens ne réussissant pas et de nouveaux éboulements étant survenus, on a dû faire venir des ouvriers mineurs spéciaux. La masse des matériaux éboulés est aussi considérable que le premier jour, malgré le déblaiement continu. Les ingénieurs estiment que, si tout va bien, les travaux de réparation dureront encore toute cette semaine.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

PARIS, 23 juin.

La Chambre continue la discussion sur les conventions avec les Compagnies de chemins de fer.

M. Raynal, répondant à une question, dit que toutes les lignes stratégiques demandées par le ministre de la guerre seront exécutées.

La discussion continuera demain.

Le Sénat continue la loi sur la réforme judiciaire. A l'art. 2 du projet, il a adopté un amendement augmentant le nombre des juges fixé par le projet, tel que la Chambre l'avait déjà adopté.

LONDRES, 23 juillet.

Le *Standard* reçoit une dépêche de Hong-Kong, disant que les autorités chinoises ont retenu des navires anglais et français exportant des bestiaux pour le Tonkin. L'amiral français et le consul anglais ont protesté.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

Don Bosco à Frohsdorf. — L'Unité catholique donne quelques détails intéressants sur le voyage de Don Bosco à Frohsdorf.

Madame la comtesse de Chambord avait prié, par un télégramme, don Bosco de venir. Mais l'humble prêtre s'excusa disant qu'il était un personnage de trop d'importance.

Madame la comtesse de Chambord insista de nouveau; mais don Bosco répondit qu'il était trop peu de chose et que sa santé était chancelante.

Ce fut alors que M. du Bourg fut envoyé de Frohendorf avec mission de décider don Bosco à venir. Celui-ci partit alors. Il a porté à Monseigneur le comte de Chambord la bénédiction de Notre-Dame-Auxiliatrice.

A propos de ce voyage, l'Unità cattolica fait remarquer que don Bosco est le second Italien appelé auprès du lit d'un Roi de France.

Louis XI, se trouvant sur son lit de mort, fit prier François de Paule, canonisé depuis, de venir auprès de lui. Mais ce grand saint refusa et ne partit que par obéissance pour les ordres du Pape Sixte IV.

Louis XI mourut pieusement dans les bras de saint François de Paule, le 19 août 1483.

C'est quatre cents ans après, jour pour jour, qu'un pauvre prêtre piémontais va visiter « un autre Roi de France plus glorieux que le premier, dit l'Unità cattolica, encore que par une grande injustice des Français, il ne soit pas monté sur le trône. A 1483 répond 1883. Don Bosco priera ardemment pour la guérison du comte de Chambord, mais il ne peut faire d'avantage. Il y a des grâces que l'on demande à Dieu conditionnellement, si cela est utile pour le bien de l'âme. Et nous tous joignons nos ardententes prières à celle de notre pieux concitoyen, et soit faite en tout et partout la divine volonté. »

La coïncidence de date, signalée par l'Unità cattolica, est fort curieuse. Mais il y a, Dieu merci, une différence. Le grand saint François de Paule prépara à la mort le roi Louis VI; le pieux don Bosco est, par contre,

arrivé à Frohendorf au moment même où l'amélioration du comte de Chambord se déclarait.

UN CHRÉTIEN. — Les Alpes Dauphinoises rapportent un trait admirable d'un instituteur adjoint laïque... mais chrétien. Ayant reçu l'ordre d'employer en classe le manuel Paul Bert, il refuse d'enseigner l'impiété et adresse une réclamation à l'Académie. Celle-ci lui répond que si un instituteur-maître est libre de choisir ses livres l'instituteur adjoint est tenu de se conformer en tout aux volontés de l'instituteur-maître.

Le courageux adjoint ne faiblit pas. Il notifie à l'Académie son refus de pervertir les âmes des enfants, et déclare perdre le bénéfice de l'engagement décennal et subir l'obligation du service militaire. Il se met à la disposition de l'autorité, demande à faire partie des troupes envoyées au Tonkin, et il part au-devant des fièvres et des balles.

Voilà le sort fait aux instituteurs laïques

chrétiens; ou forfaire à leur conscience, et sacrifier leurs intérêts et leur vie.

LES MARTYRS DU TONKIN. — Les chrétiens massacrés avec le R. P. Béchet dans le Tonkin sont tombés à Ké-Hau dans la province de Nam-Dinh. Le noble missionnaire a été saisi par l'ordre du fils de Hoang-Dang, qui, on le sait, fut le principal auteur du massacre des chrétiens en 1864.

Trois catholiques et deux chrétiens furent immédiatement décapités avec lui après un court interrogatoire sur leur foi. Peu après un autre chrétien fut saisi, pour avoir couronné des fleurs qu'il voulait offrir à la Sainte Vierge. Un huitième fut massacré, parce qu'on le reconnut comme chrétien à son sceau de la Sainte Trinité, au mois de mai.

Il faut ajouter encore que, à cette époque les français avaient déjà occupé Nam-Dinh.

M. SOUSSENS, Rédacteur

POUR CHANGEMENT DE DOMICILE
Vente par mise publique

les 2 et 3 août dès les 9 heures du matin.
Au 2^e étage de l'hôtel de Zähringen (appartement de M. Urbain Schaller), un beau mobilier, glaces, pendules, rideaux, porcelaines, potager et accessoires de ménage.
Grands tableaux à l'huile, aquarelles. Un excellent piano (de Humi et Hubert à Zurich). (H 503 F) 490

Maternité de Genève
Une inscription est ouverte pour la repouvue d'un emploi de maîtresse sage-femme.
S'adresser au bureau de l'Hôpital cantonal de Genève. — Inutile de se présenter sans brevets de capacité et sans de bonnes références. (H 5882 X) (495)
M. Mottu,
Directeur de l'Hôpital cantonal et de la Maternité de Genève.

On demande
desuite une demoiselle pour travailler à la machine à coudre. S'adresser au magasin ue de Romout 257 (497)

Apprenti
Un jeune homme pourrait entrer de suite comme apprenti cordonnier. Conditions favorables. S'adresser au magasin, rue de Romont 257. (H 514 F)

A LOUER une boulangerie avec ou sans logement. S'adresser à M. Bach, rue de Morat, 258.

EN VENTE
IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE
SAINTE THÉRÈSE
DE JÉSUS
ET LES
ÉPINES DE SON COEUR
qui se vénère au monastère des Carmélites déchaussées, à Alba de Tormès, dioc. de Salamanque traduit de l'espagnol par T. M. l'abbé OLIVIER, curé de Glairé.
Un beau vol. in-8°. — Prix : 2 fr. 50.

GERBES POÉTIQUES
par Louis GROSS,
édition de luxe, avec portrait de l'auteur et préface par M. Biolley, conseiller d'Etat. Prix : 3 fr. 50
NOTICE HISTORIQUE
SUR SAINT MAURICE ET SA LÉGION
forte brochure traduite de l'allemand, avec des notes inédites. Prix : 50 c.
En vente à l'Imprimerie catholique et à l'Imprimerie Schmidt à Sion.

EXPOSITION
Internationale, Coloniale et d'Exportation Générale
AMSTERDAM 1883
ORCHESTRE
De 60 Musiciens deux fois par jour au centre des Restaurants.
Les Jardins sont éclairés à la Lumière électrique et accessibles au public jusqu'à minuit.
FÊTES ET CONCERTS TOUS LES SOIRS
NOTA. — Les étrangers trouveront des appartements non-seulement dans les Hôtels et Maisons meublées, mais encore aux Agences dans toutes les Gares de Chemins de fer.

OCCASION EXCEPTIONNELLE
Dictionnaire français, illustré et Encyclopédie universelle pouvant tenir lieu de tous les vocabulaires et de toutes les encyclopédies, se vendant ordinairement 82 fr. pour le prix de 48 fr.
En vente à l'Imprimerie catholique.

En vente à l'Imprimerie catholique
VIE ET APOSTOLAT
DU BIENHEUREUX PIERRE CANISIUS
PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS
par le R. P. PIERRE CANISIUS BOVET
DOCTEUR EN THÉOLOGIE
MAÎTRE DES NOVICES AU COUVENT DES MINEURS CONVENTUELS
A FRIBOURG
Seconde édition entièrement refondue
Prix : 1 fr. 50

FIN DU MONDE PRÉSENT
ET
MYSTÈRES DE LA VIE FUTURE
CONFÉRENCES PRÊCHÉES A LA CATHÉDRALE
DE CHAMBÉRY
PAR L'ABBÉ ARMINJON
Missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Chambéry et d'Aoste ancien professeur d'Écriture-Sainte, d'Histoire ecclésiastique et d'éloquence sacrée au grand séminaire de Chambéry.
OUVRAGE HONORÉ D'UN BREF DE SA SAINTÉTÉ LÉON XIII
1 volume in-18 Jésus de 400 pages environ. — Prix : 3 fr.
En vente à l'Imprimerie catholique suisse.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE
VIE DE LA SŒUR SAINT-PIERRE
CARMELITE DE TOURS
ÉCRITE PAR ELLE-MÊME
mise en ordre et complétée à l'aide de ses lettres et des annales de son monastère, par M. l'abbé JANVIER, doyen du chapitre de l'église métropolitaine de Tours, directeur des prêtres de la Sainte-Face.
Avec approbation de Mgr l'archevêque de Tours. Prix 3 fr. 50.

En vente à l'Imprimerie catholique.
Ouvrages
DE LOUIS VEUILLOT
Molière et Bourdaloue. 1 vol in-12 3 fr.
Ça et là. 2 vol. in-12 2
Les coulèvres. 1 vol. in-15 3
Dialogues socialistes. 1 vol. in-12 1
Les filles de Babylone., prophéties pour le temps présent 1 vol. in-12 1
La guerre et l'homme de guerre. 1 vol. in-12 3
Historiettes et fantaisies. 1 vol. in-12 1
La légalité. 1 vol. in-18 2
Les pèlerinages suisses. 1 vol. in-8 3
Rome et Lorette. 1 vol. in-8 3
Les livres-penseurs. 1 vol. in-12 7
Paris pendant les deux sièges. 2 vol. in-12 12
Rome pendant le Concile. 2 v. in-12 11
Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, précédée d'un bref de Sa Sainteté Pie IX à l'auteur. 1 vol. grand in-8 raisin de 626 pages encadrées elzévirien, titre rouge et noir, lettres ornées, orné d'un portrait du Sauveur, rel. toile rouge. 11

LE R. P. CAUSSETTE
Ananie, ou guide de l'homme dans son retour à Dieu.
Deux volumes in-12 de 380 et 484 pages
Prix
Mélanges oratoires: Oraisons funèbres panégyriques et autres discours de circonstance
Deux beaux volumes in-8° de v-500 pages
762 pages

ŒUVRES DE ERNEST HELLO
Paroles de Dieu. Un fort volume in-12 de XXI-508 pages
Contes extraordinaires.
Un volume in-12 de XXII-395 pages, titres rouges et noirs
Le style, théorie et histoire.
Un vol. in-12 de 230 pages
Notre-Dame du Sacré-Cœur (sacramentaire d'Issoudun), par M^{me} Ernest Hello.
Un vol. in-12 de 443 pages

PHILOSOPHIE
CATHOLIQUE DE L'HISTOIRE
ou les nations pour le Christ et l'Église honorée d'un Bref spécial de Sa Sainteté Pie IX, des suffrages de trois souverains et des approbations autographes de quarante évêques, par M. l'abbé Louis LENOIR, chancelier de l'ordre royal de Charles III d'Espagne.
gne. — 5^e édition.
Deux beaux volumes in-8°, de v-500 pages
480 pages
EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE
LE DARWINISME
et l'expression des émotions chez l'homme et chez les animaux, par l'abbé A. LECOMTE, docteur ès sciences naturelles, chanoine honoraire, inspecteur de l'enseignement, etc.
Un beau vol. in-8° de vi-461 pages. 5 fr. 50.